

## Questions les plus fréquemment posées – 3ème année de garantie pour motorola edge 20 family

**Quand la prolongation de 12 mois de la garantie de mon motorola edge 20 lite, motorola edge 20 ou motorola edge 20 pro a-t-elle été acceptée?**

*L'objectif est de terminer l'enregistrement pour la période de garantie supplémentaire de 12 mois dans la semaine suivant la demande.*

**J'ai acheté plusieurs smartphones de motorola edge 20 family. Puis-je participer à cette extension de garantie avec plusieurs appareils?**

*Si vous souhaitez envoyer l'extension de garantie pour plus d'un smartphone de motorola edge 20 family acheté, veuillez nous contacter à l'avance via [motopromotions@mconomy.nl](mailto:motopromotions@mconomy.nl).*

**J'ai acheté un smartphone de motorola edge 20 family mais pas en Belgique. Puis-je encore demander une période de garantie supplémentaire de 12 mois?**

*Non, le smartphone de motorola edge 20 family doit avoir été acheté dans MediaMarkt situé en Belgique.*

**Jusqu'à quand puis-je enregistrer mon smartphone de motorola edge 20 family acheté en Belgique pour la période de garantie supplémentaire de 12 mois?**

*Vous devez demander la période de garantie supplémentaire de 12 mois dans les 4 semaines suivant la date d'achat le <http://www.lovemotorola.com>*

**Sur quelle garantie puis-je compter pendant la période de garantie supplémentaire de 12 mois?**

*La période de garantie supplémentaire de 12 mois est égale à la garantie légale de 24 mois sur les défauts électriques ou mécaniques.*

**Les dommages causés par les chutes et l'eau sont-ils couverts par la garantie supplémentaire de 12 mois?**

*Les dégâts d'eau et les dommages physiques (y compris un écran fissuré) suite à un accident ne sont pas couverts pendant cette garantie supplémentaire de 12 mois. Celles-ci ne sont pas non plus couvertes par la garantie légale de 24 mois.*

**Je souhaite profiter de l'extension de la période de garantie de 12 mois, mais je ne souhaite pas fournir toutes les informations demandées sur le site. Puis-je participer?**

*Non, les détails demandés sur ce site Web doivent être fournis dans leur intégralité pour bénéficier de la garantie supplémentaire de 12 mois sur le moto g100. Vos données seront traitées conformément à la réglementation en matière de confidentialité en Belgique*

### Contact

Si vous avez d'autres questions, veuillez envoyer un mail à : [motopromotions@mconomy.nl](mailto:motopromotions@mconomy.nl).  
Pour les conditions actuelles de la promotion et la déclaration de confidentialité, visitez <http://www.lovemotorola.com>